

S.E.M.H.V.

40 ans de mycologie au service des professionnels

- *Analyse*
- *Expertise*
- *Diagnostic*
- *Formation*
- *Recherche*
- *Inventaire*



STATION D'ÉTUDES MYCOLOGIQUES DES HAUTES VOSGES

SEMHV—10, rue Gambetta -BP 100 63
88102 Saint Dié des Vosges

Téléphone : 03.29.57.14.97
mail : semhv@merule-expert.com

www.merule-expert.fr

Station d'Études Mycologiques des Hautes Vosges

La station d'études mycologiques est un **bureau d'étude** regroupant un laboratoire d'**analyse** et un **cabinet d'expertise**, concernant les champignons xylophages et les moisissures dans le bâti ou dans les milieux naturels.

La SEMHV effectue des **diagnostics d'état fongique** dans les bâtiments pour les professionnels et les particuliers, la justice et les monuments historiques, le domaine de la recherche.

La SEMHV est aussi un **centre de formation**, sur la problématique des champignons xylophages et lignivores dans les bâtiments, l'identification des espèces responsables.

La SEMHV est également amenée à effectuer des inventaires **mycologiques** en France ou à l'Étranger.

Le laboratoire effectue des recherches en collaboration avec l'ENSTIB (Ecole nationale supérieure de l'ingénierie et industrie du bois à EPINAL (Université de NANCY)).

Laboratoire d'analyses mycologiques



Analyse d'échantillons de champignons, de moisissures et d'insectes.

Cabinet d'**expertise et diagnostic** mycologiques et pathologie du bois.

Bureau d'étude, audit.

Formation, notamment sur les problématiques mères et autres champignons lignivores dans le bâti.

Recherche sur les problématiques, développement, croissance et éradication des champignons lignivores.

Inventaire dans les milieux naturels.

S.E.M.H.V SAS au capital de 5000 €
Siret 808 897 367 00021 - R.C.S. EPINAL -
Code APE 7120B - Analyses, essais et inspections techniques. Catégorie : Ingénierie.

Présidente : Mme LAURENT Catherine
Expert mycologue : LAURENT Patrick, **mycologue**, **Expert** près la Cour d'Appel de Nancy. Membre de la Cie des Experts Bois PARIS.

Formateur.

Mme LAURENT Sylvia, mycologue expert, directrice du laboratoire.

Mme POLI Aurore : technicienne de laboratoire.

Heures d'ouverture du laboratoire :

Du lundi au vendredi de 9 à 17h.

Mercredi 9h/12h.

Le Diagnostic

Le diagnostic effectué par un mycologue indépendant est primordial et c'est la première étape pour lutter contre ce fléau. Le mycologue va déterminer qu'elle espèce est présente dans le bâtiment, il va donc pouvoir ensuite déterminer le type de pourriture à combattre. Souvent aucun sporophore n'est développé et on reste en présence du seul mycélium qu'il est impossible de déterminer sans un examen microscopique approfondi. C'est la raison pour laquelle le mycologue effectue plusieurs prélèvements pour être ensuite analysés dans son laboratoire. C'est seulement en fonction des résultats obtenus en laboratoire, additionnés aux observations sur le terrain, avec plusieurs sondages afin de déterminer la position des champignons et surtout de leur mycélium en principe invisible, qu'il rédige son rapport.

Le sapiteur s'appuiera ensuite sur ce diagnostic pour effectuer ses travaux, ou a défaut le client lui-même en respectant les conseils du mycologue, dans son rapport de diagnostic, dans lequel il aura pris soin d'inclure une note "santé".

Les professionnels (Sapiteurs, entreprises de rénovation, experts judiciaires ou experts en bâtiment, syndics, agences immobilières, cabinets d'architectes, notaires ou huissiers ayant la gestions d'immeubles, organismes publics ou

privés) et les particuliers peuvent également adresser des échantillons pour analyse, afin de s'appuyer sur une base scientifique, avant d'envisager les travaux à effectuer en vue de l'éradication du champignon, qui aura donc été préalablement correctement identifié.



L'Analyse

Les échantillons à analyser, nous parviennent par courrier en milieu de matinée.

Le coût d'une analyse est de 105 € HT, soit

126 € TTC pour les entreprises

Et de 120€ HT, soit **144€ pour les particuliers.**

1° - Les échantillons sont déballés, puis photographiés, afin de montrer leur état et ainsi démontrer que les échantillons analysés, sont bien ceux reçus à notre laboratoire.

2° - Un examen macroscopique est alors effectué sous la loupe binoculaire et les éléments (sporophore, spores ou mycélium) sont analysés puis photographiés (minimum deux photos) sous l'objectif de celle-ci, avec une description complète des observations.

3° - Un second examen, microscopique, est ensuite effectué sous les objectifs (100x, 400x et 1000x), avec prise de photos (minimum deux) des éléments fongiques observés sous l'objectif du microscope, avec leur description complète et détaillée (mesures en micron µm).

L'analyse et la synthèse des éléments observés permettent l'identification du ou des champignons et ainsi de connaître le type de pourriture induite et d'en définir les traitements appropriés, les risques pour le bâti et pour la santé des occupants.

Le rapport d'analyse est aussitôt rédigé et transmis sous format .pdf en fichier attaché à l'adresse e-mail qui nous a été communiquée (ou éventuellement par courrier), **généralement dans les 24h.**

Assurance RC - ALLIANZ - Agence 19, quai MI. Leclerc St. Dié des Vosges

SEMHV—10, rue Gambetta
88102 St Dié des Vosges
BP 100 63

Téléphone : 03.29.57.14.97.

E-mail : semhv@merule-expert.com

www.merule-expert.fr

SEMHV SAS